

REOUVERTURE DES BUREAUX AU PUBLIC

Le 16 mars dernier, en raison de l'épidémie du coronavirus, l'accueil physique du public n'a plus été assuré par les services et le Midi Corrèzien s'est adapté et a développé le télétravail pour réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire.

Durant toute cette période, l'ensemble des services se sont mobilisés et ont toujours été joignables pour répondre aux questions et attentes des usagers.

Depuis le 2 Juin 2020, l'accueil physique du public est assuré par l'ensemble des services de la Communauté de Communes.

Des protocoles liés au COVID-19 ont été mis en place, garantissant la santé et la sécurité des agents ainsi que celles des usagers, notamment pour les entretiens ou rendez-vous au bureau, visites à domicile....

La prise de rendez-vous reste privilégiée.

Horaires des services par site:

Site de Beaulieu-sur-Dordogne:

- Du Lundi au Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
- Le Vendredi: 9h-12h

Site de Beynat:

- Ouvert sur rendez-vous Lundi-Mardi- Jeudi: 9h -12h et 14h-17h
- Le vendredi: 9h-12h
- Mercredi : ICA ouverte sans rendez-vous de 9h à 12h

Site de Meyssac:

- Service à la population/services techniques SPANC/ communication (1er étage): 9h- 12h et sur rendez-vous les après-midi.
- ICA: Lundi-Mercredi -Vendredi : 9h-12h et Mardi-Jeudi: 9h- 12h et 14h -17h

Contacts téléphoniques:

- ICA: l'accueil téléphonique est assuré au 05 55 84 05 05
- SSIAD (Intervention d'aides-soignantes à domicile), l'accueil téléphonique est assuré au 05 55 91 02 02.
- Services à la population/ enfance jeunesse l'accueil téléphonique est assuré au 05 55 84 02 12.

Pour toutes les autres questions, veuillez contacter le standard téléphonique au 05 55 84 31 00.

Site de la communauté de communes : www.midicorrezien.com

Présentation de la communauté de communes " Midi corrézien "



Midi Corrézien
Communauté de communes

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes du pays de Beynat n'existe plus. Désormais notre commune fait partie d'une nouvelle intercommunalité, au périmètre plus important puisque fusionnant les anciennes communautés de communes du Pays de Beynat, des villages du Midi Corrézien et du sud corrézien avec extension à la commune d'Atillac.

La nouvelle intercommunalité se nomme : **Communauté de communes " Midi Corrézien"**

Celle-ci a été créée dans le cadre de loi NOTRE et regroupe 35 communes pour une population de 13 000 habitants.

Sur la carte ci dessous , notre nouvelle communauté de communes porte le numéro 8 et son périmètre est coloré de violet.



Les coordonnées

Le siège de la communauté de communes "Midi Corrézien" est située à Beaulieu sur Dordogne

5 Rue Emile Mombrial - 19120 Beaulieu sur Dordogne

Contact téléphonique : 05 55 84 31 00 (Chrystèle CASTERA/ Corinne PONCHIE)

contact@midicorrezien.com

Le bureau

Le président de la communauté de communes est Alain SIMONET

Vice- Présidents

Christophe CARON

Bernard REYNAL

Dominique CAYRE

Jean-Pierre CHOUZENOUX

Olivier LAPORTE

Robert VIALARD

Jean-Michel MONTEIL

Autres membres : Michel Servantie - Christian Derachinois - Gérard Lavastrou- Jean-Paul Dumas - Ghislaine Dubost - Natahlie Durantou - Jacques Bouygue-Jean-Marie Blavignac et Pascal Coste

Les élus beynatois sont

Jean-Michel Monteil: 7ème vice président et responsable de la commission " gestion des réseaux", membre suppléant à la commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public, suppléant au comité de pilotage " contrat de ruralité", membre de la commission "ressources humaines", membre de la commission " aménagement de l'espace", membre de la commission "environnement"

Pascal Coste : membre du bureau , membre suppléant au syndicat mixte " vallée de la Dordogne corrézienne" et suppléant à BELLOVIC, délégué suppléant au SEBB, membre de la commission " aménagement numérique"

Christine Carbonneil : déléguée à la commission locale d'évaluation des charges transférées, membre de la commission finances-fiscalité

Frédéric Vergne : Délégué suppléant au SIRTOM, membre de la commission Développement économique

Lucile Bigand : Membre du CIAS, membre de la commission communication, membre de la commission enfance et jeunesse, membre de la commission social/solidarité et déléguée titulaire au SEBB et au SIRTOM

Les compétences

Cette nouvelle communauté de communes traite d'un certain nombre de sujets qui ont donné lieu à la création de commissions :

Les ressources humaines et la Communication (responsable : Alain Simonet)

Les finances et la fiscalité (responsable : Dominique Cayre)

Le développement économique (responsable : Jean-Pierre Chouzenoux)

Le tourisme (responsable : Gérard Lavastrou)

L'aménagement de l'espace, PLUi, Habitat, Urbanisme (responsable : Olivier Laporte)

L'enfance, la jeunesse, le sport et la culture (responsable: Christophe Caron)

Le social, la solidarité, CCIAS, SSIAD, Instances, CA EHPAD Boulou les Roses (responsable : Bernard Reynal)

L'Environnement (responsable : Robert Vialard)

La voirie, l'électricité et l'aménagement numérique (responsable : Jean-Michel Monteil)